



Action LOCALE

PAYS HAITI

PROJET MANGUES

Bilan 2007 - Programmation 2008

Titre : Projet d'appui à la commercialisation des fruits produits dans les communes d'Aquin, de Saint Louis du Sud, de Saint Jean et de Camperrin

Zone d'intervention : Pays, région, département, commune(s)
HAITI, Département du Sud, Communes d'Aquin, de Saint Louis du Sud, de Saint Jean et de Camperrin

Durée : Date début : 01/09/2007 Date prévisionnelle de fin : 30/08/2010

Phase : 2

2004-2006 : Mise en œuvre du premier projet financé par STABEX-UE

01/2007 : accord cofinancement ICCO

09/2007 : accord cofinancement STABEX-UE

Coût et financement : 345.000 € sur 4 ans

Partenaires financiers :

- UE : Fonds STABEX :
Bureau de l'Ordonnateur National : 180.000 €
- Autres :
- ICCO, ONG Hollandaise 130.000 €

Partenaire technique principal :

ORE, Organisation pour la Réhabilitation de l'Environnement (ONG haïtienne)

Autres partenaires techniques

Association des Producteurs et Vendeurs de Fruits du Sud (ASPVEFS)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural - Direction Départementale de l'Agriculture du Sud

Objectif général :

Contribuer au renforcement de l'économie des familles paysannes productrices de mangues et autres fruits du département du sud

Objectifs spécifiques :

Développer avec les producteurs de Camperrin, Aquin, Saint Louis du Sud et Saint Jean une agriculture compétitive pour la mangue et insérer durablement les organisations de producteurs dans les filières de commercialisation des fruits

Bénéficiaires directs :

Environ 400 producteurs de fruits des communes ciblées

Nombre de familles : 400

Nombre de personnes :

Bénéficiaires indirects :

Ensemble des membres de ASVEFS

Exportateurs de mangues et les acheteurs de fruits en gros pour le marché de Port-au-Prince qui souhaiteront s'associer à la démarche (accès à une plus grande disponibilité de fruits et de meilleure qualité)

Paroles et témoignage :

Ressources humaines :

Equipe du projet :

Equipe ORE :

- 1 coordonnateur de projet
- 1 responsable de production
- 1 un assistant à la production

Equipe ASPVEFS :

- 1 chargé de commercialisation et de renforcement
- 1 secrétaire comptable

Equipe AVSF : suivi technique et financier du projet assuré par la Coordination Nationale

Problématique de la zone :

Une filière porteuse

Il existe aux Etats Unis, un marché ethnique (communautés haïtiennes et asiatiques (coréens) de Miami et New York) permettant de valoriser la production de mangue francisque. Sur ce marché niche, Haïti est le premier exportateur et la concurrence est pour l'instant réduite (Philippines, Thaïlande). Les exportations haïtiennes avoisinent les 2 millions de caisses¹ par an ; d'après certains exportateurs et l'Association Nationale des Exportateurs de Mangues (ANEM), elles pourraient facilement doubler sans contraintes de marché.

Malgré l'existence d'un marché potentiel probablement insatisfait pour la mangue francisque, les exportations haïtiennes tendent à stagner depuis 7 ans, entre 1,5 et 2 millions de caisses par an pour 10 à 12 exportateurs. Cette situation s'explique probablement par : (i) le peu d'efforts réalisés à date par les exportateurs pour capter davantage de mangue francisque de qualité pour l'exportation, (ii) la croissance de la demande intérieure en mangue francisque.

En termes de production, le potentiel existe ; on estime qu'il y a entre 250 000 et 450 000 pieds de mangues francisques en Haïti, soit un potentiel exportable de 3 à 6 millions de caisses par an. Les régions de Gros Morne et de Mirebalais sont les principales zones actuelles de production.

En plus de la Francisque, d'autres variétés de mangues sont présentes en quantité en Haïti, non commercialisées à l'export. Cela s'explique en particulier par leur faible résistance au traitement post récolte (immersion dans l'eau chaude). Cependant, ces mangues constituent un potentiel pouvant être exploité par la transformation (séchage), les affranchissant de leur fragilité.

Le sud, un département à fort potentiel

Selon les résultats d'un inventaire réalisé par ASPVEFS en 2006 dans les communes d'Aquin, de Saint Louis et de Camperrin environ 3000 producteurs de mangue ont été dénombrés pour un total de 17 000 pieds de mangue dont 65% sont en production. L'estimation de l'offre actuelle pour ces trois communes s'élève à 325 000 douzaines.

Parallèlement ce même inventaire indique qu'il existerait au niveau de ces trois communes un total de 30 000 pieds de mangue d'autres variétés. Si ces 30 000 pieds sont transformés en "madame francisque", l'offre globale dans ces trois communes s'élèverait au moins à 1 410 000² douzaines.

Les agriculteurs rencontrés possèdent en moyenne une dizaine de pied de manguiers par exploitation. Depuis quelques années, suite à la formation par ORE d'agents greffeurs, la quantité de manguiers francisque a beaucoup progressé. Des pépinières privées, vendant à prix coûtant des jeunes pieds de manguiers ont également été créés et fournissent la zone en plantules. La période de production des mangues s'étend de février à mai ; elle est plus précoce à Aquin et Saint Louis du sud (février-avril), plus tardive à Camp Perrin (mars-mai).

Une dynamique assez prometteuse au niveau de la filière

L'association des producteurs et des vendeurs de fruits du Sud (ASPVEFS) a commencé, depuis plus de 5 ans, à produire, collecter et vendre des fruits à un exportateur de Port-au-Prince. La construction récente d'une usine de mangue séchée par ORE en 2005 vient d'accroître les possibilités d'écoulement de la production locale. Cette usine répond aux exigences des marchés américains et européens ; elle est actuellement en phase d'essai et déjà, elle fonctionne très en deçà de ses capacités.

Dans le cadre d'un programme de coopération en cours depuis novembre 2004 de renforcement de la filière mangue et d'appui aux petits producteurs haïtiens, VSF-CICDA en partenariat avec l'ONG ORE, ont engagé différentes activités avec l'ASPVEFS. Au terme de cette action de pertinents résultats ont été obtenus en termes de renforcement d'ASPVEFS, d'augmentation du verger dans la zone et de commercialisation des fruits.

Pour consolider ces résultats et améliorer davantage les revenus de ces petits producteurs un autre projet a été élaboré et est en cours d'exécution. Il s'étendra sur trois ans

Principales activités menées en 2007 :

Résultat 0 : Démarrage du projet

- Recrutement
- Achat d'équipements et de matériels de bureau
- Lancement du projet

Résultat 0 : Renforcement organisationnel d'ASVEFS

- Réalisation de 4 rencontres entre le Conseil d'Administration de ASPVEFS et des représentants de cellules ayant permis de réfléchir sur des stratégies pour augmenter le nombre de membres au niveau de l'association ;
- Lancement d'une campagne de sensibilisation par les membres d'ASVEFS au niveau des communes d'Aquin, de Camperrin de Saint Louis pour sensibiliser les producteurs à intégrer l'association ;
- Enfin, des visites régulières du Chargé programme de AVSF auprès des responsables de ASPVEFS ont été organisées, ce pour permettre un renforcement continu et un meilleur accompagnement de l'association.
- ASPVEFS a organisé une rencontre de sensibilisation aux Cayes pour attirer les autorités concernées sur les menaces pesant sur la filière mangue avec l'interdiction à l'exportation de la mangue fraîche haïtienne vers les USA à cause

¹ 1 caisse = 45 kg, soit 2 millions de caisses = 9 000 000 kg, 9000 tonnes

² (17 000+ 30000)*30 dz en moyenne par pieds

de la mouche des fruits. Plus de 150 personnes ont pris part à cette rencontre ayant réuni des producteurs, des autorités locales et des parlementaires

Résultat 2 : Augmentation du verger productif des communes ciblées.

- Mise en place d'une pépinière en régie (ORE ET ASPVEFS) de 2000 plantules d'avocat
- Réalisation de 3 sessions de formation de 10 agents greffeurs

Résultat 3 : Progression de la qualité et des volumes mis en marché et appui à la mise en marché

- Visite d'une délégation de l'entreprise Ethiquable France qui envisage d'acheter la mangue et la banane fraîches de ASPVEF séchées à l'usine ORE
- Lancement des démarches d'ASPVEFS auprès de FLO-CERT pour l'obtention de la certification équitable en mangues et banane fraîches
- Réalisation de séances de formation au profit des membres d'ASPVEFS sur les exigences de la certification équitable

Résultats et effets obtenus en 2007 :

1- Changements survenus dans les systèmes de production	
2- Changements survenus dans les systèmes de vie	
3- Impact sur la situation économique des familles	
4- Développement d'une gestion des ressources plus durable, plus participative et plus équitable	
5- Changements socio-économiques dans la situation des femmes	
6- Consolidation des organisations rurales (légitimité, représentativité, capacités d'analyse, de négociation, opérationnelles)	Lancement d'un processus de dialogue entre ORE et ASPVEFS sur la commercialisation de la mangue séchée qui doit être vendue sur le marché équitable (question de transparence)
7- Consolidation des partenaires (capacités opérationnelles, politiques développement durable)	ASPVEFS et ORE comprennent mieux le marché équitable et peuvent mieux négocier avec les acheteurs
8- Elaboration et diffusion de méthodologies et/ou référentiels techniques et économiques	
9- Contribution à la formation des cadres, dirigeants, techniciens d'organisations rurales	
10- Incidence sur les politiques locales et/ou nationales	Les autorités locales sont sensibilisées sur la question de la mouche des fruits. Les parlementaires du sud promettent de porter le dossier par devant le parlement haïtien

Principales activités prévues en 2008 :

Résultat 1 : Renforcement organisationnel de l'ASVEF

- 5 séances de formation en renforcement institutionnel
- 5 sessions de formation en gestion d'entreprises
- 3 visites d'échanges entre les organisations nationales de producteurs de mangue
- Appui continu à ASVEPFS pour son renforcement

Résultat 2 : Augmentation du verger productif des communes ciblées.

- 4 pépinières dont une dans chacune des communes pour la production de plantules de manguiers francisques, avocatiers, anarcadiers et citronniers
- 12 séances de formation sur les techniques de plantation des manguiers
- 15 séances de formations sur les techniques de collecte sélective des mangues et contrôle de qualité
- Greffage de 4.000 manguiers
- Un séminaire sur la production biologique

Résultat 3 : Progression de la qualité et des volumes mis en marché et appui à la mise en marché

- Mise à disposition d'un fonds de roulement
- Construction de centres de conditionnement
- 5 séances de formation portant sur la commercialisation (établissement de compte d'exploitation, calcul de rentabilité, plans d'affaires) ;
- Une visite auprès des exportateurs de Port-au-Prince
- Poursuite des activités pour l'obtention de la certification équitable
- Création d'outils de communication pour ASPVEFS concernant la mangue ou autres fruit

Contact

Coordination Nationale Haïti : Mme BERUT Cécile mail c.berut@avsf.org

AVSF Lyon - Département Programmes : projet@avsf.org

Site : <http://www.avsf.org>